

**Département
Du Tarn**

**Commune de
GARRIGUES**

**P.L.U.
PLAN LOCAL D'URBANISME**

ELABORATION

5 – Partie réglementaire

5.3 BATIMENTS D'INTERET ARCHITECTURAL AU TITRE DE L'ARTICLE L 123-3-1

ELABORATION:

Arrêtée le :
08/04/2009

Approuvée le :

Exécutoire le :

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du :

Elaboration prescrite le 01/06/2002

Atelier Sol et Cite

Gérard FRESQUET-Brigitte FRAUCIEL
Urbanistes OPQU- Architectes dplg
23 route de Blagnac - 31200 TOULOUSE
Faubourg de Narcès - 46800 MONTCUQ
Tel : 05.61.57.86.43 - Fax : 05.61.57.97.78
E-Mail : soletcite@wanadoo.fr

5.3

Commune de GARRIGUES - 81

Bâtiments présentant un intérêt architectural ou patrimonial situés en zone agricole (zone A)

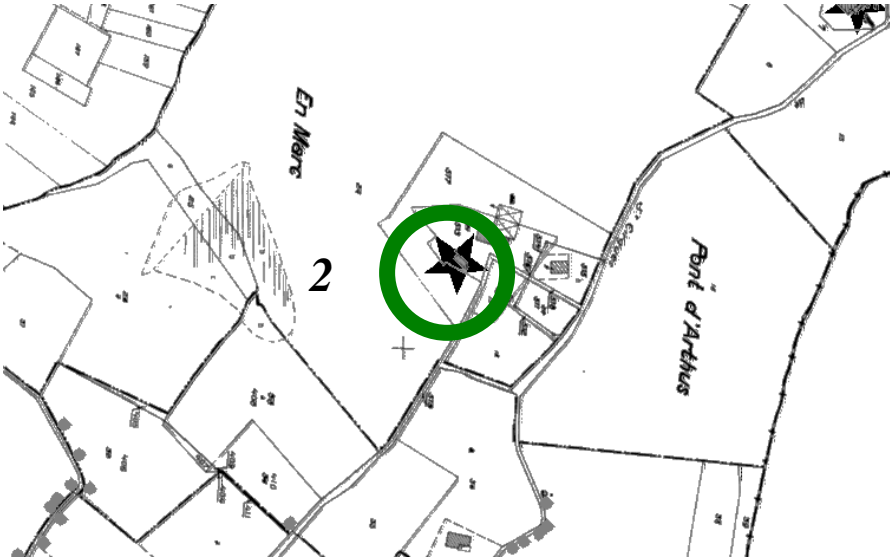
L'inventaire des bâtiments présentant un intérêt architectural ou patrimonial situés en zone A permet de définir précisément leurs possibilités d'évolution. En effet, aucune construction ou changement de vocation n'est permise dans cette zone. La garantie de la pérennité de ce patrimoine passe par cette reconnaissance d'une certaine valeur architecturale ou patrimoniale pour la commune.

	Numéro de Parcelle	section	Lieu-dit
1	305	C2	Crabe Nègre
2	513	B1	En Marc
3	8	B1	Peyroulié
4	203	A	En Cadillac

Parcelle n° 305 section C2 Lieu-dit « Crabe Negre »



Parcelle n° 513 section B1 Lieu-dit « En Marc »



Parcelle n° 8 section B1 Lieu-dit « Peyroulié »



